

L'an deux mille dix, le 6 Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de BOÉ, convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christian DÉZALOS, Maire.

Nombre de conseillers : 29

Date d'affichage : 29 Novembre 2010

Date de la convocation : 29 Novembre 2010

PRÉSENTS : M. DÉZALOS, Mme LEBEAU, M. PANTEIX, Mme MEYRAT, M. LAFUENTE, Mme JOURNÉ-LHÉRISSON, M. GÉRAUD, Mme COUSINET, MM. LUNARDI, ESTERLÉ, TOVO, Mmes ACCARY, LABADIE, M. JOSEPH, Mmes LASSORT, FAVARD, MANDEIX, M. KERCHACHE, Mme TRUILHÉ, M. ORDRONNEAU, Mme FORNASARI, M. BAUDY, Mme PERINET, M. BOUDON, Mmes RAMOND, MANSE, MM. GAMBART, ROUX.

POUVOIR : M. VOLCENO à Mme LABADIE

Monsieur Eric BAUDY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Elections cantonales 2011, mise à disposition des salles communales.

Les élections cantonales se dérouleront les 20 et 27 mars 2011. Le canton d'Agen Sud-Est dont fait partie la commune de Boé, est renouvelable. Il convient donc de définir les modalités de mise à disposition des salles communales pour permettre aux différents candidats d'organiser leurs réunions publiques.

Les salles mises à disposition sont les suivantes :

- Espace culturel F. Mitterrand
- Salle polyvalente à Boé village
- Salle des associations à Boé cités

Elles seront mises à la disposition des candidats :

- En fonction des disponibilités du planning d'occupation
- Sur demande écrite à l'attention de monsieur le maire
- Selon les dispositions réglementaires en vigueur (assurance notamment)
- Elles feront l'objet d'une convention de mise à disposition
- A titre gratuit

Messieurs Roux et Dézalos quittent la salle et ne prennent pas part au vote.

Le Conseil, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, par 27 voix pour,

ACCEPTE la mise à disposition des salles communales comme indiquée ci-dessus.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Conseil,

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Eric BAUDY

Christian DÉZALOS